

## **COMPTE RENDU DU** **CHS-CT DU 15 MARS 2022**

### Ordre du jour :

- 01– Approbation du PV du 19/10/2021 (pour avis)
- 02– Documents ministériels relatifs au fonctionnement des CHS-CT (pour information)
- 03– Budget du CHS-CT pour 2022 (pour avis)
- 04– Point sanitaire COVID 19 (pour information)
- 05– Point Travaux/Immobilier (pour information)
- 06– Compte-Rendu des visites de sites et dates des prochaines visites (pour information)
- 07– Examen des registres Santé et Sécurité au travail
- 08– Examen des déclarations d’accidents
- 09– Questions diverses

Ouverture de la réunion à 9h00.

### **01 – Approbation du PV du CHS-CT du 19/10/2021.**

Approbation du procès verbal, à l’unanimité.

### **02 – Documents ministériels relatifs au fonctionnement des CHS-CT (pour information)**

#### Orientations 2022 :

*- Prévenir les risques liés aux nouveaux modes de travail, en particulier le télétravail :*

Avec la crise sanitaire, les organisations de travail ont été bouleversées et la mise en place du télétravail s’est faite dans la précipitation.

Aujourd’hui, l’heure est à la réflexion individuelle et collective, et l’organisation du télétravail doit se faire en concertation avec l’ensemble des agents et des représentants du personnel.

Des outils de suivi, de retours d'expériences et de bilan seront mis en place prochainement.

**La CGT restera vigilante concernant les risques psycho-sociaux, le droit à la déconnexion, les frais supplémentaires engendrés par le télétravail... et d'une manière générale au fait que les conditions de vie en télétravail soient optimales, mais également que les agents et les encadrants soient informés et formés.**

**Le télétravail ne doit ni servir à opposer les collègues les uns contre les autres, ni être un alibi aux suppressions de poste déjà bien trop nombreuses !**

*- Anticiper et prévenir, les risques liés aux projets de réorganisation :*

Les acteurs de prévention seront systématiquement invités aux comités techniques traitant de ces projets de réorganisation.

**Que dire de ces réorganisations ineptes et permanentes de notre réseau !**

**Si notre direction avait le sens de l'anticipation pour faire face à ces réformes à marche forcée, nos collègues seraient moins stressés, inquiets, fatigués et leurs conditions de vie au travail s'en trouveraient améliorées...**

*- Rester vigilant dans le contexte sanitaire :*

Malgré l'allègement des mesures sanitaires, il est important de respecter les gestes barrières, il en va de la responsabilité de chacun pour la protection de tous.

Si le risque 0 n'existe pas, nous pouvons, par nos gestes et pratiques au quotidien, lutter du mieux possible contre le virus.

*- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle et accompagner le retour à l'emploi :*

L'accent est mis sur la mobilisation des acteurs de prévention et sur le fait qu'ils doivent porter une attention particulière aux personnes qui connaissent des absences prolongées dues à des problèmes de santé.

*- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles :*

Une convention a été signée par le ministère avec la Fédération France Victimes afin d'accompagner la prise en charge des agents.

**La CGT lutte dans le cadre d'une démarche individuelle et collective pour faire changer les comportements déviants.**

*- Consolider et ancrer la culture de la prévention dans le quotidien du travail :*

Les principes de base, évaluer, prioriser, adapter, planifier, former, informer, doivent s'appliquer en tenant compte de la réalité des situations de travail ; le dialogue social étant un élément essentiel dans la mise en œuvre des mesures de prévention.

*- Utiliser les crédits du CHS-CT pour contribuer à la culture de prévention :*

**Les moyens mis à disposition pour mener à bien ces orientations 2022 doivent être à la hauteur...quoi qu'il en coûte !**

**Le budget du CHS-CT devrait augmenter vu le contexte général dégradé et anxiogène, et afin que la demande, formulée dans la note d'orientations ministérielles, de financer toutes actions améliorant les conditions de travail des télétravailleurs puisse être honorée.**

Il a été rappelé que les acteurs de la prévention ont été particulièrement mobilisés tout au long de la pandémie qui nous a frappée.

Nous tenons à saluer leurs investissements.

**Nous déplorons la disparition programmée du CHS-CT qui a montré toute son importance notamment lors de la crise sanitaire.**

**Nous veillerons à ce que la mise en place des CSA (Comités Sociaux d'Administration) n'aboutissent pas à l'assèchement des finances liées aux conditions de vie au travail et à l'affaiblissement du dialogue social !**

**Pour la CGT, le dialogue social n'est pas mort et nous ferons tout pour qu'il continue de vivre.**

### **03 – Budget du CHS-CT pour 2022 (pour avis)**

Le montant par agent a été réévalué, passant de 117,50 € à 123 € par agent.

- Formations :

Les demandes sont assez nombreuses et nous nous en réjouissons.

S'il y a lieu un réajustement sera effectué afin de compléter certaines sessions de formation.

**Nous insistons sur les inégalités liées à l'information sur les formations. En effet, nous constatons des défaillances dans la communication de notre Direction et dans le recensement à géométrie variable effectué par les responsables de service.**

**Les formations « bien être » recueillent de larges suffrages... de là à dire que c'est parce que nos collègues subissent les contre coups de conditions de travail dégradées qui les pousseraient vers de telles formations....**

**Pour la CGT, la formation est un axe fondamental dans le cadre des conditions d'hygiène, sécurité et conditions de travail. Nous ne transigerons pas sur le montant alloué à ce volet budgétaire.**

**Si la formation est un droit, l'inscription à une formation est un engagement qui se doit d'être respecté.**

- Travaux :

Stores CGR Montmailler : devis de 20 182 €

**Si le confort pour les collègues est indéniable, la CGT intervient car il n'en demeure pas moins que ce montant considérable ne doit pas être supporté en totalité par le budget du CHS-CT.**

La direction propose un cofinancement dans les conditions suivantes : 2/3 DDFIP et 1/3 CHS-CT.

Les fonds « économisés »(soit plus de 13 000€) serviront pour nos collègues dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Peinture plafond Bessines : pour l'instant, aucune réponse technique n'a été apportée par les entreprises (problématique liée au plafond coupe-feu).

D'autres travaux sont envisagés, stores pour Bellac, sèche-mains St Junien et pose d'équipements occultants à Limoges Banlieue et Amendes, mais ne sont pour l'heure pas budgétisés.

- Matériel / Fourniture :

Bras articulés épisode 2 : Une commande complémentaire est envisagée pour que tous les agents soient équipés. Pas de budgétisation lors de ce CHS.

Nous restons sur une position constante, le montant consacré est conséquent, tout en ne négligeant pas le confort généré.

De plus l'installation du matériel en stock n'a pas commencé, faute de bras...humains. Sur ce point nous sommes en accord avec la direction, la pénurie d'emplois nous pénalise grandement.

Des souris ergonomiques sont disponibles, le stock existe.(canal Oslo)

Pour ce qui est des masques chirurgicaux l'inscription au budget est effective dans une démarche de prévention et en application du principe de précaution.

Le devis concernant les luminaires sur Bellac est validé, des tests de lampadaires sont envisagés sur Bessines.

Enfin, en ce qui concerne les fauteuils ergonomiques à l'attention des télétravailleurs, acquisitions sur le budget 2021, la prescription médicale est un préalable nécessaire.

Vote du Budget : Pour à l'unanimité.

#### **04-Point sanitaire COVID-19 (pour information):**

Les nettoyages approfondis se sont multipliés en début d'année, mais un ralentissement est constaté depuis un mois.

Les modalités concernant les tests se sont assouplies et, à partir du 14 mars 2022, les mesures sanitaires se sont allégées.

Cela ne signifie pas pour autant la fin des plexiglas. Et, si les jauges ne perdurent pas, il est nécessaire de rester vigilants, l'aération et la ventilation des locaux étant cruciales.

Un guide repère devrait voir le jour.

Concernant la trésorerie des Hôpitaux de la Haute -Vienne, l'accès est conditionné au passe vaccinal et le port du masque est recommandé.

Les horaires »Covid » sont maintenus et applicables jusqu'à nouvel ordre.

Pour rappel, le canal Oslo doit être utilisé pour toutes demandes de spray désinfectant, lingettes, gel.

#### **05-Point travaux/Immobilier (pour information)**

La présentation du projet France Relance de réhabilitation du site Limoges Cruveilhier fera l'objet d'une réunion CHS très prochainement.

A Saint Léonard, les travaux sont presque terminés et des difficultés liées à l'alarme sont évoquées.

Une réunion dans le cadre du réaménagement de Cruveilhier, associant différents corps de bâtiment, a eu lieu et un compte-rendu sera diffusé sur Ulysse 87.

*Concernant les projets sur le site Cruveilhier, nous sommes attentifs car pour la CGT la pseudo-concertation impulsée ne doit pas servir de base à une flexibilité accrue. Non au nomadisme outrancier, non à la déshumanisation de notre espace de travail.*

#### **06-Compte-Rendu des visites de sites et dates des prochaines visites (pour information)**

Le 14 Octobre 2021 s'est déroulé une visite de la direction, en présence du médecin de prévention, au Centre de Gestion des Retraites (CGR).

L'ambiance lumineuse a été évoquée et a permis de confirmer « qu'une réflexion générale sur l'éclairage par plafonnier à LED doit être menée dans l'ensemble des bureaux ».

La CGT est intervenue, et notamment suite à la visite du poste menée en fin d'année 2021 par notre organisation syndicale, pour revenir sur les problèmes matériels (manque de caissons par exemple), ou encore en termes d'ergonomie du CGR, La direction a pallié certaines défaillances.

Néanmoins, certains fils électriques continuent de joncher le sol de certains bureaux et nous demandons à ce que des goulottes puissent être placées.

Les collègues du CGR s'interrogent et se demandent si en cas d'incendie des sprinklers (douchettes) ne devraient pas être installés ? La direction revient vers nous pour savoir ce qu'il en est en la matière.

Nous interpellons une nouvelle fois sur l'isolation des locaux.

Est ce normal qu'un collègue travaille avec son manteau sur le dos l'hiver ? Est ce normal que l'été des collègues fassent des malaises, écrasés par la chaleur ambiante, éléments factuels retracés dans le registre CHS en son temps et nécessitant dans certains cas l'intervention des pompiers ?

Nous serons plus qu'attentifs à l'évolution de la situation.

Pour rappel un des objectifs de la relocalisation impactant le CGR est de renforcer l'efficacité des services chargés de gérer la retraite des fonctionnaires...

Mais la pénurie d'emplois, car à minima il manque 6 emplois au CGR, et les conditions matérielles permettent elles raisonnablement d'atteindre cet objectif ?

La direction nous assure être consciente des problèmes au CGR.

Par ailleurs, elle nous confirme que concernant les demandes de stationnement toutes les demandes ont trouvé une réponse.

Dates des prochaines visites de sites de la délégation du CHS-CT (direction et organisations syndicales):

- Trésorerie des Hôpitaux de la Haute-Vienne: le Mardi 12 Avril 2022, le matin,
- SIE de la Haute-Vienne : le Mardi 10 Mai 2022, le matin,
- SGC de Saint Léonard de Noblat : le Mardi 31 Mai 2022, le matin.

Sans transition aucune nous évoquons le futur SGC de Limoges.

Les collègues des trésoreries de Limoges Municipale et de Limoges Banlieue et Amendes impactés par cette réforme inepte sont inquiets, stressés, anxieux.

Les agents attendent toujours le début d'une concertation qu'ils appellent de leurs vœux afin de garantir des conditions matérielles et humaines tolérables.

Pour l'heure aucune démarche participative et collective impliquant l'ensemble des personnes concernées n'a vu le jour....alors que le SGC se profile au 01/09/2022...

Pour rappel la localisation du SGC est bien sur le site Cruveilhier, mais renvoyée aux calendes Grecques. Par conséquent une solution a un problème qui ne devrait pas exister a été trouvée, une partie des agents Avenue Baudin et une autre à Montmailler avec des déménagements prévus pour certains, qui seront avertis en temps et en heure.... mais l'horloge tourne et rien n'avance.....les inquiétudes et les doutes demeurent, les rumeurs enflent.....

Anticiper c'est prévoir et prévoir c'est agir.

La direction semble avoir pris conscience de l'urgence de la situation.

Des réunions sont prévues.

Nous espérons que le passage des paroles aux actes sera effectif et suivi d'effet.

Dont acte et suite au prochain épisode.

## **07 – Examen des registres Santé et Sécurité au travail**

Registre CHS : dans la majorité des cas une réponse a été apportée aux différents problèmes.

La CGT revient sur les infiltrations au SGC de Saint Yrieix, car le navire prend l'eau et malheureusement il faut sortir les rames pour que les choses avancent.

Des contacts vont de nouveau être pris avec la mairie de Saint Yrieix.

Un courrier de la directrice va être envoyé afin de rappeler à chacun les responsabilités qui lui incombent.

Sur le site Montmailler, l'éclairage de l'allée est confronté à l'absence de réponse des entreprises pouvant réaliser les travaux.

Vivement le temps ou nous pourrons déclamer de nouveau: « Et la lumière fut »

## **08– Examen des déclarations d'accidents et suite d'une fiche de signalement.**

3 déclarations d'accidents, sans arrêts de travail, sont évoqués.

La direction nous informe que, suite à une fiche de signalement concernant un multi récidiviste, le tribunal judiciaire a établi la culpabilité du contrevenant et le condamne à 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

**Les incivilités se développent, aucune d'entre elles n'est banale (insultes et menaces): n'hésitez pas à en faire part à votre chef de service et à remplir une fiche de signalement, car il est anormal de subir ces assauts de la part des usagers dans l'exercice de nos fonctions.**

## **09– Questions diverses**

– L'accès pour l'accueil des personnes à mobilité réduite du site Cruveilhier (ascenseur extérieur rue Cruveilhier) est en panne depuis quasiment un mois. Le responsable de l'accueil a alerté la direction via oslo dès le 1<sup>er</sup> jour de la panne. Une entreprise s'est déplacé le lendemain. Mais sans information complémentaire, le responsable a fait un deuxième oslo.

Nous avons donc interpellé la direction sur cette question primordiale, surtout à l'approche de la campagne IR 2022. M PERIGAUD nous a expliqué qu'une pièce onéreuse, qui a déjà été changée l'année dernière, était la cause de cette panne. N'ayant pas d'autres nouvelles en sa possession, il nous a indiqué qu'il nous tiendrait au courant de la suite à venir...aucun devis pour l'heure....c'est la panne sèche...

- La pointeuse à la Trésorerie Limoges Banlieue et Amendes ne fonctionne plus depuis Novembre 2021. Non ce n'est pas une nouvelle victime du NRP....

Nous demandons ce qu'il en est.

La réponse est évasive... mais en même temps, dès le lendemain, une nouvelle pointeuse était installée Avenue Baudin.

- Sur le site Cruveilhier, les bornes de recharge pour les voitures électriques ne concerneront que les véhicules professionnels, pour l'instant.

- Le marquage du parking de Cruveilhier sera refait après les travaux.

- Le problème de visibilité aux sorties du parking Cruveilhier a été évoqué. Une demande pour la mise en place de plots sera faite à la mairie de Limoges.

- Sur le site Montmailler, les fontaines à eau seront nettoyées.

- La direction a été alertée concernant le SDIF qui voit arriver, ou plutôt revenir dès septembre prochain, la gestion des taxes d'aménagement (TAM) sans personnel supplémentaire alors que les collègues n'arrivent déjà pas à absorber leurs missions actuelles !

La direction nous a informé qu'au niveau national, il a été proposé 16 emplois de formateur aux agents qui sont en charge du calcul des TAM actuellement afin de former les agents des SDIF et également que des agents « volontaires » pourraient intégrer la DGFIP en 2023.



La charge de travail va augmenter alors que les collègues ne peuvent déjà pas faire face.

On empile, on entasse les dossiers, faute de temps et de moyens humains... les chaises sont toujours désespérément vides, et ce n'est pas faute de le signaler...notre direction ne prend t'elle pas en considération les pétitions et motions de nos collègues exsangues ?

La séance est levée à 13H10.

Vos représentants CGT: Myriam MORANGE- Frédéric GILOUPPE (titulaires)

Francis MOULINARD- Duy-Khang TRAN (suppléants)

N'hésitez pas à nous contacter.



## BULLETIN D'ADHESION

SANS LA CGT



AVEC LA CGT



NOM : ..... Prénom : .....  
Service : ..... N° de tél : .....  
Grade : ..... Echelon : .....  
Temps partiel ..... % :  OUI  NON

Adresse courriel de la section : [cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>

